



SYNTHESE DU WORKSHOP

L'AGRICULTURE URBAINE EN PROJET(S)

Démontrer que la métropole bordelaise peut développer son autonomie alimentaire.

27 juin 2015

Hélène POULON

Architecte D.E. / Consultante en agriculture urbaine

06.20.95.47.12

helenepoulon@gmail.com

Sophie VIALETES

Architecte D.E. / Urbaniste affiliée OPQU

06.67.82.47.30

violettes.sophie@gmail.com

Introduction :

Lors de la première Journée de l'Agriculture urbaine organisée par RES'A.U. (Réseau d'agriculture urbaine) et la ZAUÉ (Zone d'agriculture urbaine expérimentale) qui s'est tenue le 27 juin dernier, un workshop a été organisé par Hélène Poulon et Sophie Vialettes. L'objectif de ce dernier consistait à proposer 5 cas d'études d'agriculture urbaine et de permettre aux participants de réfléchir collectivement sur les façons dont ces projets doivent être organisés pour être viables aujourd'hui. A chaque table, un expert (Lucie Schneider, Marie Dumont, Anna Faucher, Sophie Vialettes, Hélène Poulon) était garant du bon déroulé de la partie.

Ci-dessous sont présentés les cinq projets d'agriculture urbaine co-construits durant ce workshop.

Un jardin collectif

Surface : 500 m²

Contexte urbain : Située dans un quartier résidentiel dense, la parcelle est ouverte sur la rue sur son plus petit côté.

Sol : Le sol est extrêmement compact du fait de l'ancienne présence de bâtiments sur les lieux. Un tiers de la surface de la parcelle est en dalle béton. Aucune étude de sol n'a été réalisée. Une friche s'est développée mais il n'y a pas d'arbres de haute tige sur le terrain.

Domanialité : Le terrain appartient à un particulier qui loue son foncier pour un loyer de 250 €/an.

Le projet vise à produire majoritairement des produits à forte valeur ajoutée (fruits, champignons, petits fruits et quelques légumes), à rétribuer les bénévoles en produits et à transformer et vendre le surplus de production.

Le projet est porté par un collectif d'habitants structuré en association.

La culture est produite en hors-sol pour des raisons de compacité et de risque de pollution du sol. Les fruitiers haute tige sont plantés en «containers». Les autres cultures extérieures sont plantées sur des buttes en lasagne. Les champignons sont produits dans une cabane en chambre noire. Un tiers de la parcelle est en jachère/phyto-remédiation sur des cycles de 3 ou 5 ans (en fonction des polluants identifiés). L'objectif à terme est de dépolluer l'intégralité de la parcelle.

Les produits sont transformés soit pour les bénévoles, soit pour être «échangés contre don» (du fait du statut associatif de la structure, la vente est restreinte aux adhérents de l'association). Séchoirs solaires pour les champignons, mise en bocaux, confitures, chutneys, préparations cuisinées, soupes... Le matériel nécessaire à la transformation est partiellement sur place.

Le projet n'est pas subventionné par la collectivité. Des partenariats sont donc tissés avec l'hippodrome (paille et fumier), le café du coin (marc de café pour les champignonnières), l'INRA (prêt d'un broyeur pour le défrichage)... Des ressources sont néanmoins à acheter (cuves de récupération d'eau de pluie, terre végétale, containers pour fruitiers, graines ou boutures..)
Du fait de l'absence de ressources financières au démarrage du projet, le temps de mise en place du jardin est assez long.

>> Le projet est socialement viable (liens entre les bénévoles, avec les habitants du quartier, partenariats...), économiquement très peu rentable dans un premier temps, et peut-être viable sur le long terme lorsque l'ensemble de la parcelle sera dépolluée (production maraîchère et fruitière plus importante). La temporalité du projet dépend de l'opération de dépollution.

Une ferme urbaine

Surface : 1500 m²

Contexte urbain : Située entre un parc municipal et une zone d'activités, la parcelle s'organise en lanière à partir de la voie d'accès.

Sol : Un tiers du terrain est arboré (à l'opposé de l'entrée). Le sol est argilo-calcaire et non pollué.

Domanialité : Le terrain appartient à la Ville avec qui il est convenu qu'en échange du prêt du terrain seront réalisés 10 interventions pédagogiques/an.

La ferme est permaculturelle à vocation pédagogique et de production (petits fruits, légumes et fruits, fleurs comestibles, aromates). Des activités de poulailler (poules pondeuses), compostage et des ruches à vocation essentiellement pédagogique sont également développées. Les bâtiments sont éco-conçus dans la logique permaculturelle (accueil, bureaux, sanitaires).

Le projet est porté par la Ville et par une association créée pour ce projet.

La production est vendue à des restaurateurs pour les produits à haute valeur ajoutée (petits fruits, légumes rares, fleurs et aromates) et sous forme de paniers à des citoyens (1/3 provenant de la ferme (œufs et légumes) et 2/3 provenant de partenariats extérieurs).

De nombreux partenariats sont tissés, notamment avec des apiculteurs (pour la gestion des ruches), avec un volailler (pour renouveler et gérer le cheptel de poules) ainsi qu'avec des maraîchers pour les 2/3 restants à approvisionner des paniers (création d'une AMAP).

Les ressources nécessaires au projet sont partiellement autoproduites (récupération d'eau de toiture, compost). Néanmoins, des ressources complémentaires en eau, outils, électricité et graines pour compléter l'alimentation des poules) seront nécessaires.

Les activités pédagogiques organisées devront être rémunérées.

>> Le projet est viable socialement (bénévolat, ateliers pédagogiques, partenariats divers, AMAP...). Il est viable économiquement dans la mesure où il est porté par la collectivité. Sans ce soutien, il ne pourrait exister sous cette forme.

Une parcelle agricole

Surface : 8000 m²

Contexte urbain : La parcelle est située en couronne de la métropole dans un parc agricole et urbain accueillant des espaces de loisirs, des activités agricoles et quelques habitations.

Sol : Le sol est argilo-calcaire et non pollué. Des haies arbustives entourent la parcelle qui était occupée jusqu'à peu par un maraîcher en culture conventionnelle.

Domanialité : Le terrain appartient à la collectivité qui le loue pour 600 €/mois.

L'objectif du projet est de développer la culture d'un verger, de maraîchage et d'apiculture par le biais d'une coopérative d'exploitants réunissant les diverses compétences nécessaires au projet. L'objectif est de labelliser l'exploitation en bio au bout de 4 ans.

Un apiculteur, un arboriculteur ayant déjà chacun une exploitation se rassemblent et décident de s'associer avec le maraîcher afin d'expérimenter une nouvelle façon de pratiquer d'agriculture.

Une équipe pédagogique est associée au projet. Structurée en association, elle est soutenue par la collectivité et travaille avec les structures éducatives et sociales implantées à proximité.

La culture est développée en plein sol dans de grandes allées séparées par des arbres (agroforesterie). Des plantes mellifères sont plantées dans les haies qui entourent la parcelle. Une rotation annuelle des cultures ainsi qu'une mise en jachère régulière sont mises en place.

Une conserverie ainsi qu'un bâtiment de stockage de matériel sont implantés sur la parcelle. Miel, propolis, pollen, fruits et légumes frais ou en conserves sont produits. La production est ensuite vendue en vente directe ou en circuits courts (AMAP, marchés et commerces locaux). Les tâches sont réparties à tour de rôle entre chaque exploitant-expérimentateur en fonction du travail à réaliser sur l'exploitation.

Des partenariats sont mis en place avec :

- une association se servant de l'exploitation comme un support pédagogique pour sensibiliser le grand public.*
- la collectivité pour des mises en relations avec les structures éducatives et de loisirs alentours.*
- une association de consommateurs (AMAP).*
- d'autres exploitants-producteurs pour la mutualisation des moyens pour les étapes de transformation des produits.*

Les ressources mobilisées par le projet sont partiellement auto-produites et partiellement achetées grâce au subventionnement d'aide à l'installation.

Des emplois sont créés à court terme (services civiques, contrats d'apprentissage) et à long terme (les exploitants deviennent salariés de la coopérative, l'équipe pédagogique peut être rémunérée).

>> Le projet est viable socialement (activités pédagogiques, développement d'associations de consommateurs, consommation de proximité) et économiquement au bout de 4 ans (l'autonomisation passe par la subvention d'installation d'exploitation bio).

Un réseau de jardins privatifs

Surface : des jardins de 20 à 80 m²

Contexte urbain : Situés à l'arrière de maisons de ville en coeur d'îlots, ces jardins sont d'anciens jardins d'agrément dans lesquels sont plantés des arbustes et de petits arbres.

Sol : Les sols sont cultivables mais aucune étude de sol n'a jamais été réalisée.

Domanialité : Les terrains sont privés.

L'objectif du projet est de mutualiser les pratiques, la gestion, les savoir-faire et la matière entre plusieurs particuliers possédant un jardin. Les porteurs de projet sont les habitants disposant d'un jardin, accompagnés par un guide potager référent (payé par les cotisations).

La production est composée de maraîchage, fruitiers, champignons, aviculture et apiculture. Les plantes sont cultivées sur des buttes en lasagne.

Un partenariat avec les commerçants du quartier est mis en place pour la récupération de matière organique.

Un autre partenariat est mis en place avec une association formant aux techniques de jardinage, sensibilisant à l'apiculture, et enseignant la taille des arbres et arbustes.

La production est partagée intelligemment entre les voisins et donnée à des associations telles que les Restos du Coeur et la Banque Alimentaire. Elle est transformée quand nécessaire dans les cuisines de particuliers pour la confection de confitures, conserves...

Les services liés et/ou émergents grâce au projet sont :

- une banque de graines du quartier,
- un cabanon partagé pour les outils mutualisés (gros outillage)
- un guide-jardinier accompagnant le projet et payé par les cotisations.

>> Le projet est viable socialement (liens de proximité entre habitants, commerçants... et dons à des associations d'aide aux plus démunis) et économiquement (si les habitants sont en capacité d'investir dans le matériel nécessaire à la mise en route du projet).

Un toit-terrasse cultivé

Surface : 600 m²

Contexte urbain : Situé dans un quartier administratif, le lieu est constitué de la toiture d'un immeuble de bureaux. La toiture est accessible par les escaliers et ascenseurs qui desservent les 12 autres étages de l'immeuble.

Sol : La surface est aménagée avec des dalles sur plots.

Domanialité : La toiture appartient à l'entreprise qui occupe l'immeuble.

Dans le cadre de sa politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), l'entreprise qui occupe l'ensemble de l'immeuble décide d'aménager son toit terrasse pour répondre à plusieurs objectifs :

- isolation thermique du bâtiment
- production pour la cantine de l'entreprise et des paniers pour les employés
- proposition d'une animation potagère permettant de sensibiliser les employés, de créer un lieu convivial et du lien social.

L'entreprise crée un poste de jardinier urbain qui coordonne une équipe d'employés bénévoles. Une association est également créée.

Du maraîchage et des fruitiers sont plantés en bacs et cultivés en aquaponie.

Un partenariat est développé avec ARBIO pour former un chef de cantine à la cuisine des produits «bruts» (ARBIO Aquitaine est une association interprofessionnelle au service des opérateurs bio de la région Aquitaine).

Les ressources nécessaires au projet sont prises en charge par l'entreprise, qui les achète auprès d'entreprises durables (Enercoop pour l'électricité, Kokopelli pour les graines, outils fabriqués en France...).

L'emploi du jardinier urbain est créé dans un premier temps puis des aides-jardiniers en insertion pourront se joindre au projet s'il est pérennisé (objectif : projet permanent).

>> Le projet est viable socialement (création de liens et cohésion d'équipe, partage de savoir-faire, bien-être au travail) et économiquement car soutenu par des investissements privés.

Conclusions

Les projets décrits ci-dessus reflètent une partie de la richesse des échanges et des débats qui ont eu lieu durant ce workshop. A ce titre, nous remercions l'ensemble des participants ainsi que les experts qui ont accompagné et enrichi ces réflexions.

Les problématiques soulevées durant ce temps de travail collectif seront utilisées comme support pour la préparation d'un prochain workshop qui aura lieu si possible l'année prochaine lors de la deuxième édition de la Journée d'Agriculture Urbaine à Bordeaux.

A suivre donc !...

Ce document est soumis à la licence Creative Commons , permettant la libre diffusion sous condition d'indication de la source, utilisation non commerciale et non modifiable.

